Méthodologie de la recherche-création

titre du projet de thèse

Louis-Claude Paquin
École des médias
Faculté de communication
UQAM

le titre de la thèse

- parfois appelé « intitulé »
- énoncé qui doit indiquer le plus précisément possible l'objet de la thèse
- la thèse sera principalement représentée dans les répertoires et les bases de données
 - par cet énoncé
 - un résumé d'au plus une page
 - de quelques mots-clés
- peu d'ouvrages consacrés à la méthodologie de la recherche fournissent des indications sur sa formulation

le titre de la thèse

quelques citations

- « Plus important qu'on ne le pense. Doit aider à voir tant l'objet que l'orientation. Un titre spécifique est généralement une bonne chose. » (Antonius, 2008, p. 8)
- « Le choix du titre n'est pas anodin. Il présente l'idée principale de façon concise et simple et fait ressortir les variables s'il y a lieu. On y évite les abréviations et les termes généraux. Le titre ne devrait pas occuper plus de trois lignes. Si le titre s'étend sur plusieurs lignes, on équilibre celles-ci. » Université de Sherbrooke (2005)
- « Une adéquation entre le titre et le contenu de la thèse est de mise et le principe doit être respecté, autant que possible, même si une certaine liberté et une marge de manoeuvre sont laissées à l'appréciation de l'auteur. Le titre doit refléter les orientations essentielles du travail. Chaque élément du titre importe et doit apporter une information précise. A ce premier titre ou titre principal peut être adjoint, si nécessaire, un second un sous-titre qui l'éclaire en apportant des précisions supplémentaires sur la question traitée. » (Rouveyran, 1999, p. 104)

le titre de la thèse

quelques citations

 « Le titre retenu pour votre mémoire ne doit pas être trop prétentieux et doit indiquer clairement l'objet de votre recherche. N'oubliez pas en effet que ce titre sera la première indication dont disposent les autres chercheurs, étudiants, lors des investigations bibliographiques. Il peut par exemple être composé d'un titre plus conceptuel, suivi d'un sous-titre empiriquement plus précis. » (Guide du mémoire en sociologie, Universités de Rouen et Paris 2006)

le titre du projet de thèse

- étape importante dans le développement du projet
- donner une direction générale au projet
- résultat d'une opération de focalisation
- passer d'un domaine de possibles à un projet particulier
- rôle programmatique
 - constitue un point de repère, sert de ligne directrice
 - aide à la décision : déterminer ce qui est essentiel de ce qui est secondaire
 - permet de repérer les écarts par rapport au projet qui ne manqueront pas de survenir lors des inévitables errances qui ponctuent le trajet de la réalisation du projet
- rôle communicationnel
 - constitue votre carte de visite, c'est pourquoi il doit être compréhensible même minimalement pour les non spécialistes.

la formulation du titre

- doit répondre à des exigences contradictoires : maximum de signification avec un minimum de mots
- idéalement ne dépassant pas dix mots, doit être synthétique et condensée
- suffisamment explicite pour tracer les limites thématiques et indiquer les caractéristiques de la réalisation
- refléter ce en quoi le projet est particulier, son originalité et ce en quoi il est significatif
- doit susciter l'intérêt, attirer l'attention, exercer un pouvoir d'attraction
- suffisamment intrigante ou provocatrice pour donner envie d'en savoir plus
- doit être stimulante pour vous
- vous servira de réponse à l'inévitable question sur quoi porte votre doctorat

composition du titre

- pour un projet de recherche
 - un titre clair, court et simple qui indique quel est l'objet de la recherche
 - suivi le cas échéant d'un sous-titre apportant des précisions supplémentaires quant aux orientations essentielles de la recherche, entre autres, le point de vue, la méthode, etc.
- pour un projet de recherche création
 - le titre doit être double
 - le titre de l'oeuvre
 - o des informations sur sa thématique et sa matérialisation ainsi que sur la recherche qui sera effectuée.

- ne faut pas tenter de produire la formulation idéale d'un seul coup
- plutôt produire plusieurs formulations
 - au moins quatre
 - certaines reprenant des mots ou des segments déjà employés dans d'autres
 - sur le mode du « remue-méninge »
 - faire baisser l'anxiété reliée à l'atteinte de la perfection du premier coup
- travailler de façon plus distanciée sur les diverses formulations
- deux opérations peuvent être effectuées : de sélection et de condensation
- si plusieurs aspects différents du projet semblent prépondérants
 - symptôme que le projet n'est pas rendu à un stade de focalisation suffisant, il faut encore faire des choix

opérations de sélection

- entre des mots
 - synonymes ou proches parents
 - plus spécifiques ou plus généraux
 - plus technique ou en langage clair
 - etc.
- retirer les mots superflus
 - les mots recherche, contribution, méthode, analyse, ou étude, oeuvre, création ou apparentés
- entre deux termes il vaut mieux choisir celui qui est le plus précis mais aussi percutant

opération de condensation

- un titre est plus qu'un énoncé linguistique standard
 - retirer les verbes, les compléments et les relatives
- combiner ce qui est pertinent de plusieurs formulations produit une charge sémantique plus importante qu'un seul énoncé

soumettre à la critique

- prononcer à haute voix plusieurs fois
- soumettre aux autres, directeur, professeurs, collègues, proches
 - ne pas attendre de ceux-ci qu'ils résolvent les problèmes que la formulation nous pose
 - ils servent de révélateurs des problèmes
 - leurs réactions permettent d'identifier ce qui n'est pas ou mal compris
 - se réserver la reformulation

en conclusion

 formuler le titre de son projet de recherche création est la plupart du temps une démarche itérative de formulation et de reformulation, qui devrait être recommencée à toutes les fois que le trajet de la réalisation du projet vient modifier de façon importante celui-ci